

## Newsletter Certassur – 2020/04

### Adaptation dans le système d'examen – Accès au système

Le nouveau système est désormais en ligne pour les administrateurs et les superviseurs. Vous avez normalement reçu un courriel contenant les données nécessaires pour vous connecter au nouveau système.

Nous vous avons également promis des messages vidéo. Vous les trouverez dans la barre de menu de gauche, dans les Faq (questions fréquemment posées) /FAQ-examineurs.

#### **Vous obtiendrez, dans cette courte vidéo, la réponse aux questions suivantes :**

- \* Comment un participant peut-il accéder à la plate-forme d'examen MyCertassur ?
- \* Quelles sont les données contenues dans le menu Mon profil & Gestion utilisateurs ?
- \* Comment gérer mon centre d'examen ?
- \* Comment planifier une session d'examen et faire une inscription (individuelle ou groupée) ?
- \* Comment activer et suivre une session d'examen en tant qu'examineur ?
- \* Quels rapports puis-je trouver et quelles recherches puis-je effectuer ?

- Vous pouvez déjà commencer par le programme de test qui est prêt pour vous avec une simulation d'examen (valeur de crédit 0). Il peut être utilisé comme un test et un moyen de se familiariser au nouveau système.
- Comme promis, votre solde créditeur sera transféré dans le nouvel environnement.
- **Dès le mardi 15 décembre 2020** : les utilisateurs finaux recevront progressivement un mail pour accéder au nouveau système ; ils retrouveront leurs données venant de l'application actuelle sur leur profil (= leur historique complet d'attestations reste accessible).
- **Vendredi 18 décembre 2020** : sera le dernier jour d'utilisation du système actuel. À partir de ce jour-là, vous pourrez vous connecter au nouveau système d'examen via le site web [www.certassur.be](http://www.certassur.be) en utilisant [le bouton MyCertassur](#) que vous trouverez au-dessus de la barre de menu.
- **Mardi 5 janvier 2021** : les nouveaux examens par module pourront être passés.
- **N'oubliez pas que** : Sur les PC des participants à l'examen, la connexion ne peut être établie que via le lien suivant : <https://qa.certassur.be/auth/examlogin>

#### **Entretemps...**

- La FSMA nous a oralement confirmé qu'elle allait prolonger de 3 mois le régime d'examen actuel afin de donner à chacun la possibilité de remplir ses obligations. Cela ne vaut que pour les personnes inscrites auprès des différents centres d'examen pour passer des examens dans le cadre du régime transitoire avant la fin de l'année 2020 (une Newsletter de la FSMA à ce sujet suivra cette semaine).

Cordialement,  
L'équipe Certassur